

Autres organismes

La Monnaie de Paris

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Décision n° 2019-34 du 20 juin 2019 portant délégation de signature

Le président-directeur général de La Monnaie de Paris,
Vu le code monétaire et financier, et notamment ses articles L 121-1 à L 121-6;
Vu la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007, notamment son article 36;
Vu le décret n° 2007-259 du 27 février 2007 portant statut de l'établissement public La Monnaie de Paris et modifiant le code monétaire et financier (partie réglementaire);
Vu le décret du 27 novembre 2018 portant nomination de M. Marc SCHWARTZ aux fonctions de président-directeur général de La Monnaie de Paris;
Vu la décision du conseil d'administration du 21 novembre 2018 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président-directeur général;
Vu la décision du conseil d'administration du 27 mars 2019 portant sur les délégations consenties par le président directeur général;
Vu la décision n° 2019-28 du 1^{er} avril 2019 portant délégation de signature à M. Laurent Faure,

Décide:

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc SCHWARTZ, président-directeur général, du 19 août 2019 au 30 août 2019 inclus, délégation est donnée à M. Laurent Faure, directeur adjoint à la direction des ressources humaines, à l'effet, au nom du président-directeur général: de signer la paie mensuelle ainsi que les charges et cotisations y afférentes.

Article 2

La présente délégation est consentie à titre temporaire à compter du 19 août 2019 jusqu'au 30 août 2019 inclus. Elle peut être retirée à tout moment par le président-directeur général.

Article 3

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 20 juin 2019.

Le président-directeur général,
MARC SCHWARTZ

Le directeur adjoint,
à la direction des ressources humaines,
Laurent FAURE

Signature sous la mention manuscrite :
« Lu et approuvé, accepte les présents pouvoirs »

La directrice générale adjointe,
directrice des productions d'art,
Catherine DISTLER

Le directeur général adjoint,
Secrétaire général,
Directeur des ressources humaines,
OLIVIER DECEZ